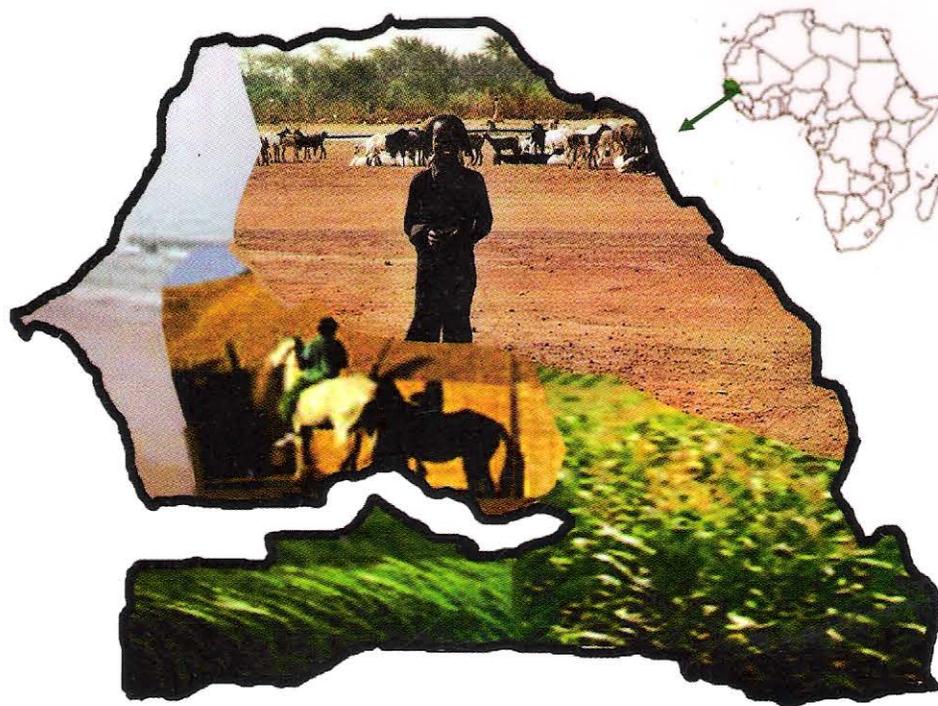


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



# SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SÉNÉGAL

**Edition 2005**

Directeur Général, Directeur de Publication :	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale :	Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales :	Ibrahime SARR
Directeur du Management du Système d'Information Statistique :	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation d'Harmonisation, de Coordination et de Coopération Internationale :	E.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE :

Abdou Salam Thiam -- Hamidou Bâ -- Mamadou Ndao – Sitapha Diamé – Momar Ballé Sylla – Mme Aïssatou Guèye Thiam -- Mbacké Bâ -- Bakary Djiba

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rue de Diourbel X Rue de Saint Louis Point E Dakar. B.P. 116 Dakar R.P --

Tél. : (221) 824 03 01 (221) 825 33 32 (221) 825 00 50 Fax : 824 90 01

Site Internet : [www.ansd.org](http://www.ansd.org) e-mail : [statsenegal@yahoo.fr](mailto:statsenegal@yahoo.fr)

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers



<b>COMITE DE REDACTION</b>	
<b>CHAPITRES</b>	<b>REDACTEURS</b>
<b>0. PRESENTATION DU PAYS</b>	<b>Coordination: E.H. MALICK DIAME – MORY DIOUSS</b>
<b>1. DEMOGRAPHIE</b>	Mme Vénus Sarr Thiaw
<b>2. EDUCATION</b>	Atoumane Ndiaye
<b>3. EMPLOI</b>	M. Papa Ibrahima Sylmang Sène
<b>4. SANTE</b>	Binta Mbow
<b>5. ASSISTANCE</b>	Mme Salimata Diallo Seck
<b>6. AGRICULTURE</b>	Ousseynou SARR / Issa Wade
<b>7. ENVIRONNEMENT</b>	Mam Siga Dia
<b>8. ELEVAGE</b>	Ousseynou SARR / Mamadou Cissé
<b>9. PECHE MARITIME SENEGALAISE</b>	MME Astou Ndiaye
<b>10. TRANSPORT</b>	Papa Seyni THIAM / Sylvain Pierre Ndione
<b>11. TOURISME</b>	Papa Seyni THIAM / Mme Rama Fall Gaye
<b>12. JUSTICE</b>	Mme Fatou Faye Mbessane
<b>13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS</b>	Amadou Bamba DIOP
<b>14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE</b>	Maxime NAGNONHOU / Sylvain Pierre Ndione
<b>15. INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	Amadou BAO / Mbaye GUEYE
<b>16. COMMERCE EXTERIEUR</b>	Daouda Balle
<b>17. COMPTES ECONOMIQUES</b>	Insa Sadio
<b>18. PRIX</b>	Antoine Sanka
<b>19. FINANCES PUBLIQUES</b>	Abou Aw / Mamadou Cissé



**Mise à jour : février 07**

## XIX FINANCES PUBLIQUES

### INTRODUCTION

La gestion budgétaire de l'année 2005 a été marquée par un important niveau de recouvrement des recettes en raison de la bonne tenue de l'économie et des efforts de mobilisation des ressources. Cependant, face à une forte progression des dépenses publiques, ce bon niveau de recouvrement des recettes n'a pas pu améliorer le solde budgétaire base ordonnancement. Ce solde est passé de -188,7 milliards F CFA en 2004 à -204,2 milliards en 2005, soit 2,8% du PIB contre 2,4% en 2004.

### I LES RECETTES BUDGETAIRES

Les recettes budgétaires totales recouvrées en 2005 s'établissent à 880,2 milliards F CFA contre 776,8 milliards F CFA en 2004, soit une augmentation de 103,4 milliards F CFA en valeur absolue et 13% en valeur relative. Cette augmentation, plus sensible qu'en 2004 (7,9%), provient essentiellement des recettes fiscales.

**Tableau 1: Evolution des recettes budgétaires (milliards F CFA)**

	2004	2005	variation
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>776,8</b>	<b>880,2</b>	13,3%
<b>Recettes fiscales</b>	<b>738,5</b>	<b>850,7</b>	15,2%
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>38,3</b>	<b>29,5</b>	-23,0%

Source : TPFÉ

#### I.1 Les recettes fiscales

Les recettes fiscales en 2005 sont chiffrées à 850,7 milliards F CFA, soit 96,6% des recettes totales. Ces recettes sont en augmentation de 112,2 milliards F CFA en valeur absolue et de 15,2% en valeur relative contre 9,1% en 2004. Elles sont composées de 25,2% en impôts directs, 70,7% en impôts indirects et 4,1% en droits d'enregistrement et de timbre.

##### a- Les impôts directs

Les impôts directs sont évalués à 214,2 milliards F CFA en 2005 contre 178,1 milliards F CFA en 2004, soit une hausse de 20,3%. Cette forte hausse, nettement supérieure à celle des années précédentes (11,9% en 2004 et 9,7% en 2003), provient essentiellement de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les revenus des personnes physiques.

L'impôt sur les sociétés est passé de 68,9 milliards F CFA en 2004 à 83,9 milliards F CFA en 2005, affichant ainsi une hausse de 21,7%. L'impôt sur le revenu des personnes physiques, représentant la part la plus importante des impôts directs, s'est établi à 101,1 milliards F CFA en 2005 contre 84,6 milliards en 2004 soit une progression de 19,5%.

L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) a aussi enregistré une hausse largement supérieure à celle des années précédentes pour atteindre 18,2 milliards F CFA en 2005 contre 15,2 milliards F CFA en 2004.

**Tableau 2 : impôts directs (en milliards F CFA)**

	2004	2005	variation
<b>IMPOTS DIRECTS (IR,IS,CFCE)</b>	<b>178,1</b>	<b>214,2</b>	<b>20,3%</b>
<b>Impôts sur Revenus et IS</b>	<b>170,0</b>	<b>204,8</b>	<b>20,4%</b>
<b>Impôt / société</b>	68,9	83,9	21,7%
<b>IRVM</b>	15,2	18,3	20,4%
<b>Impôt / pers. Phys.</b>	84,6	101,1	19,5%
<b>Plus-value immobilière</b>	1,3	1,5	15,4%
<b>CFCE</b>	<b>8,0</b>	<b>9,4</b>	<b>16,9%</b>

### **b- Impôts indirects**

Le montant des impôts indirects est évalué à 601,8 milliards F CFA en 2005 contre 529,1 milliards en 2004, enregistrant ainsi une hausse de 13,7%. Les taxes sur les biens et service représentent 76,9% des impôts indirects. Il s'agit, notamment de la TVA intérieure, la taxe spécifique sur la consommation et la TVA à l'importation.

La TVA intérieure hors pétrole est passée de 128,1 milliards en 2004 à 140,3 milliards F CFA en 2005, soit une augmentation de 12,2 milliards F CFA. Tandis que la TVA intérieure sur le pétrole, enregistrant une hausse de 3,4 milliards F CFA, a atteint 16,6 milliards F CFA en 2005.

Les taxes spécifiques sur la consommation ont été établies à 82,6 milliards F CFA en 2005 dont 64,4 milliards F CFA représentent la taxe spécifique sur le pétrole. Cette dernière étant la plus importante des taxes spécifiques enregistre toutefois une augmentation nettement inférieure aux années précédentes (4,5% en 2005 contre 9,2% en 2004 et 25,9% en 2003).

La TVA à l'import a augmenté de 16% pour se situer à 188,1 milliards F CFA en 2005. Celle portant sur le pétrole a progressé de 31,7% pour s'établir à 48,2 milliards F CFA et représenter ainsi 25,6% de la TVA totale à l'import.

Quant aux droits de porte, ils ont augmenté de 17,2% par rapport à 2004 pour s'établir à 138,9 milliards F CFA en 2005. Le droit de porte sur le pétrole, après une baisse en 2004, a été multiplié par deux en 2005 pour atteindre 10,5 milliards F CFA.

**Tableau 3 : Impôts indirects (en milliards F CFA)**

	2004	2005	variation
<b>IMPOTS INDIRECTS</b>	<b>529,1</b>	<b>601,8</b>	<b>13,7%</b>
<b>TAXES SUR BIENS ET SERVICES (Y c. TVA import)</b>	<b>410,5</b>	<b>462,9</b>	<b>12,8%</b>
<b>- Taxes sur biens et services intérieurs (DGID)</b>	<b>248,3</b>	<b>274,7</b>	<b>10,6%</b>
dont : TVA intérieure hors pétrole	128,1	140,3	9,5%
TVA intérieure pétrole	13,2	16,6	25,8%
Taxe sur la Consommation Hors pétrole	14,8	18,3	23,6%
Taxe spécifique pétrole	61,6	64,4	4,5%
<b>- TVA à l'import</b>	<b>162,2</b>	<b>188,1</b>	<b>16,0%</b>
TVA import hors pétrole	125,6	139,9	11,4%
TVA import pétrole	36,6	48,2	31,7%
<b>DROIT DE PORTE</b>	<b>118,5</b>	<b>138,9</b>	<b>17,2%</b>
Droit de porte hors pétrole	113,3	128,4	13,3%
Droit de porte pétrole	5,2	10,5	101,9%

### c- Les droits d'enregistrement et de timbre

Les droits d'enregistrement et de timbre sont chiffrés à 34,7 milliards F CFA contre 31,3 milliards F CFA en 2004. Ils ont progressé ainsi de 3,4 milliards F CFA en valeur absolue et 10,7% en valeur relative.

### I.2 Les Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont baissé de 26,3% pour s'établir à 29,4 milliards F CFA en 2005 contre 38,3 milliards F CFA en 2004. Cette baisse est perceptible au niveau des revenus du domaine et des produits financiers qui constituent la principale composante des recettes non fiscales. Elle est le fait de la non signature des accords de pêche en 2005.

### I.3 les dons

Les dons sont chiffrés à 75,6 milliards F CFA en 2005 contre 88 milliards en 2004, soit une baisse de 12,4 milliards F CFA. Ils sont constitués de 12,2 milliards F CFA de dons budgétaires et 64,3 milliards F CFA de dons en capital.

## II LES DEPENSES BUDGETAIRES

Evaluées à 965,5 milliards F CFA en 2004, les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 12,3% pour se situer à 1084,4 milliards F CFA en 2005. Cependant, cette augmentation s'est atténuée comparativement à 2004 où elles avaient connu une évolution de 13,6%. Elles sont constituées pour 58,0% de dépenses courantes qui sont en progression plus sensible par rapport aux dépenses en capital.

**Tableau 4 : Evolution des dépenses budgétaires (milliards F CFA)**

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>variation</b>
<b>Dépenses totales et prêts (net)</b>	<b>965,6</b>	<b>1084,4</b>	12,3%
dont: Dépenses courantes	553,9	629,0	15,1%
Dépenses en capital	413,2	454,7	10,0%

### II.1 Les dépenses courantes

Les dépenses courantes ont progressé de 13,6% pour s'établir à 629 milliards F CFA en 2005.

Les dépenses en traitement et salaire sont évaluées à 254,9 milliards F CFA en 2005 contre 217,6 milliards F CFA en 2004, soit une augmentation de 37,3 milliards F CFA en valeur absolue et 17,1% en valeur relative. Cette augmentation qui s'est accentuée (6,4% en 2004) est le fait de la mise en œuvre de la politique de recrutement et de rémunération dans la fonction publique.

Les intérêts sur la dette publique s'établissent à 40,9 milliards F CFA contre 46,7 milliards F CFA en 2004. Ils ont ainsi baissé de 12,4% en valeur relative et de 5,8 milliards F CFA en valeur absolue. Les intérêts sont constitués de 36,1 milliards F CFA pour la dette extérieure et 4,8 milliards pour celle intérieure.

Les autres dépenses courantes sont évaluées à 333,2 milliards F CFA en 2005 contre 289,6 milliards en 2004, soit une augmentation de 43,6 milliards F CFA.

**Tableau 5 : Dépenses courantes (milliards F CFA)**

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>variation</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>553,9</b>	<b>629,0</b>	13,6%
<b>Traitements et salaires</b>	217,6	254,9	17,1%
<b>Intérêts sur la dette publique</b>	46,7	40,9	-12,4%
<b>Extérieure</b>	41,1	36,1	-12,2%
<b>Intérieure</b>	5,6	4,8	-14,3%
<b>Autres dépenses courantes</b>	289,6	333,2	15,1%

## **II.2 Les dépenses en capital**

Les dépenses d'investissement ont augmenté de 10% pour atteindre 454,7 milliards en 2005. Cette augmentation provient intégralement des dépenses sur ressources internes.

En effet, les dépenses en capital sur ressources internes ont progressé de 29,7% pour s'établir à 287 milliards F CFA en 2005. Tandis que les dépenses en capital sur ressources externes ont baissé de 12,7% pour atteindre 167,7 milliards F CFA en 2005 contre 192 milliards F CFA en 2004.

**Tableau 6 : Dépenses en capital (milliards F CFA)**

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>variation</b>
<b>Dépenses en capital</b>	<b>413,2</b>	<b>454,7</b>	10,0%
<b>Financement intérieur</b>	<b>221,2</b>	<b>287,0</b>	29,7%
<b>Financement extérieur</b>	<b>192,0</b>	<b>167,7</b>	-12,7%
<b>Dépenses en capital</b>	<b>413,2</b>	<b>454,7</b>	10,0%
<b>Financement intérieur</b>	<b>221,2</b>	<b>287,0</b>	29,7%
<b>Financement extérieur</b>	<b>192,0</b>	<b>167,7</b>	-12,7%

## **III LE FINANCEMENT**

Globalement le déficit budgétaire base ordonnancement (dons compris) est estimé à 128,6 milliards F CFA équivalent ainsi au besoin de financement de l'Etat pour la gestion 2005.

Le financement extérieur net est estimé à 161,3 milliards F CFA en 2005 contre 145,3 milliards F CFA en 2004, soit une hausse de 11%. Cette hausse est la conséquence conjuguée de l'augmentation de l'assistance PPTE<sup>35</sup> et de la baisse des remboursements au titre de l'amortissement.

<sup>35</sup> Pays Pauvres Très Endettés

Les tirages sur ressources extérieures ont baissé de 3,8% pour s'établir à 153,5 milliards F CFA. Cette baisse est due à une diminution de 9,6% des tirages pour prêts projets qui sont estimés à 132,5 milliards F CFA en 2005 contre 146,5 milliards F CFA en 2004. Quand à l'assistance PPTTE, elle est passée de 45,5 milliards F CFA en 2004 à 55,8 milliards F CFA en 2005, soit une augmentation de 22,6%. Les remboursements au titre de l'amortissement sont chiffrés à 113,7 milliards F CFA en 2005 contre 126,9 milliards en 2004. Ils ont ainsi baissé de 10,6% en valeur relative et de 13,5 milliards en valeur absolue.

S'agissant du financement intérieur, l'Etat du Sénégal poursuit son désengagement vis à vis du secteur bancaire. C'est ainsi qu'en 2005, l'Etat s'est désengagé de ce secteur pour 59,2 milliards F CFA en 2005 contre 40,6 milliards F CFA en 2004. Par contre, il s'est engagé dans le secteur financier non bancaire pour 23,5 milliards F CFA.

**Tableau 7 : Financement du déficit budgétaire (milliards F CFA)**

	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<b>Financement</b>	100,7	128,6
<b>Financement extérieur</b>	145,3	161,3
<b>dont: Tirages</b>	159,6	153,5
<b>Trésorerie</b>	13,1	21,0
<b>Prêts projets</b>	146,5	132,5
<b>Amortissement</b>	-126,9	-113,4
<b>Assistance PPTTE</b>	45,5	55,8
<b>Financement intérieur</b>	-42,3	-35,7
<b>Financement Bancaire</b>	-40,2	-59,2
<b>Financement non-bancaire</b>	-2,1	23,5

#### **IV LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE**

Le bon recouvrement des recettes fiscales s'est traduit par une pression fiscale évaluée à 18,8% en 2005, soit largement au dessus du seuil de 17% fixé par l'UEMOA dans le cadre du pacte de convergence et de stabilité.

Le ratio masse salariale sur recettes fiscales s'est établi à 29,96%.

Le déficit budgétaire base ordonnancement (don compris) en 2005 s'est légèrement détérioré et représente 2,8% du PIB contre 2,4% en 2004. L'excédent budgétaire de base, évalué à 63,2 milliards F CFA en 2005, représente 1,4 % du PIB.

En matière d'investissement, le ratio dépenses en capital sur ressources internes rapporté aux recettes fiscales se chiffre à 33,7% en 2005 contre 30% en 2004, traduisant ainsi l'effort soutenu par l'Etat pour renforcer les investissements dans le budget national.

Par ailleurs, aucun arriéré de paiement n'a été accumulé au cours de la gestion budgétaire de 2005.

Ainsi, tous les critères de convergences relatifs aux finances publiques ont été respectés au cours de la gestion de 2005.